



Conseil d'Administration de l'UNSS du 12 mai 2022

Déclaration liminaire du SNEP-FSU, Benoit HUBERT

Bonjour à toutes et tous,

C'est un plaisir de se retrouver en présentiel à un moment qu'on pourrait presque considérer comme celui effectif de la rentrée du sport scolaire. C'est aussi un moment particulier puisqu'il se situe au lendemain des présidentielles dont l'absence de débats sur les questions du sport en France aura été un grand marqueur surtout à la veille des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. Sans attendre les législatives et quels qu'en soient les résultats, les attentes sont extrêmement fortes pour nos collègues comme pour l'ensemble de la population. Au cœur des préoccupations, il y a bien sûr celle de la nécessaire revalorisation salariale avec le dégel de la valeur du point d'indice et le rattrapage des pertes subies depuis de bien trop nombreuses années. Il y a aussi la problématique des fins de carrières dans une profession qui engage fortement le corps, doublée d'une inquiétude forte suite aux annonces du projet d'opérer un recul de l'âge de départ. Il y a bien sûr d'autres sujets comme l'égalité professionnelle femmes/hommes ou encore l'indispensable transition écologique.

Si on peut être satisfait de la prise de conscience, enfin, de la nécessité d'augmenter la pratique physique des jeunes compte tenu des études qui montrent la progression de la sédentarité, de l'obésité, de la perte des capacités physiques... on ne peut qu'être dubitatif et extrêmement déçu de la proposition de deux heures de sport supplémentaires en collège. 2 heures sur le périscolaire encadrées par on ne sait qui, dans on ne sait quelle structure, avec des élèves volontaires qui ne seront pas, sans en douter, celles et ceux qui en auraient le plus besoin... Cela ne répond pas aux besoins et aux enjeux de santé publique. Cela générera de nouvelles inégalités territoriales et mettra de nouveau en tension les installations sportives. L'accompagnement éducatif sur le volet sportif ou le 2S2C devraient pourtant nous apporter les enseignements nécessaires pour ne pas reconduire ce genre de dispositifs. Pour le SNEP-FSU, il n'y a, sur le temps scolaire, que deux dispositifs à même de répondre à ces enjeux et de travailler à un habitus de pratique chez les élèves. Il y a d'une part l'EPS qui touche l'ensemble des élèves et dont les horaires devraient être portés à 4h pour marquer une réelle ambition et être gage d'efficacité et d'autre part le sport scolaire qu'il faut encore développer pour permettre la pratique de tous et toutes.

Le dernier quinquennat n'a répondu à aucune problématique permettant de réaliser une démocratisation effective des pratiques physiques sportives et artistiques. En tout cas, ce n'est pas la loi pour la démocratisation du sport qui y répond. Si on en reprend une de ses dispositions phares : faciliter l'accès des associations aux équipements sportifs scolaires, c'est fantasmer sur la réalité de ces équipements quand ils existent. Souvent inadaptés à une vraie pratique sportive, vétustes, exigus, peu de clubs et associations les réclameraient. L'EPS et le sport scolaire ne s'en satisfont déjà pas. Sans plan ambitieux, sans aide substantielle de l'Etat pour les rénover et surtout sans nouvelles constructions, cette disposition est un coup d'épée dans l'eau. Il faut construire et rénover des équipements sportifs au bénéfice de tous : scolaires, monde sportif et pour la pratique physique de tous et toutes.

Les attentes sont donc très fortes et la nécessité d'une loi d'orientation et de programmation pour le sport en France incluant toutes ses composantes est des plus urgente.

Pour permettre à l'UNSS de se développer, il est aussi nécessaire que l'ensemble du système s'en préoccupe davantage et la perçoive comme un élément important du système éducatif et pas seule-

ment lors de certains coups médiatiques. La présidence doit être effective et ne pas se réduire à une expression publique lors des journées du sport scolaire. Depuis combien de temps le ou la présidente de l'UNSS ne s'est pas exprimé-e lors des instances ? Ce rôle n'est pas que symbolique et doit être assumé avec conviction et fierté pour porter un peu plus haut les couleurs du sport scolaire de second degré.

Il ne faut pas attendre la prochaine pandémie, de prochains jeux olympiques et paralympiques ou un nouveau rapport alarmant sur l'état sanitaire désastreux de la population française pour qu'on fasse mine de redécouvrir tout l'intérêt de la pratique physique. Cette pratique physique, la culture sportive et artistique doivent être au cœur de notre action et il ne faut pas confondre les visées consubstantielles de notre action éducative lors de l'enseignement, de l'entraînement dans les pratiques, avec des objectifs à poursuivre prioritairement : la santé n'est pas un motif d'agir des jeunes, la cohésion sociale... ou encore les activités relatives aux questions d'arbitrage, de coaching, de reportage et j'en passe sont importantes mais ne doivent pas nous faire oublier l'essentiel. A courir trop de lièvres à la fois, on risque fort de n'en atteindre aucun...

Il faut aussi que le système soit en état de fonctionnement optimal et à ce propos, il y a de notre point de vue une problématique sur les postes UNSS.

Peut-être encore plus que dans les années précédentes, le mouvement des cadres en territoire risque de mettre en difficulté les services pour préparer la prochaine rentrée. A cette heure, aucun bilan du 1^{er} mouvement n'a été donné. Certains Rectorats ont plus que tardé pour informer les candidats et candidates des suites données. Il a fallu qu'ils aillent eux-mêmes les réclamer bien après la date pourtant inscrite dans la note du BO d'octobre. Ce n'est pas acceptable et montre une certaine forme de désintérêt sans parler du mépris envers les candidat-es !

Nous ne savons pas à l'heure actuelle si tous les postes sont pourvus pour la rentrée. Certains postes ont été publiés sur le site « place de l'emploi public » dans le cadre du 2^{ème} mouvement, soit parce qu'ils devenaient vacants suite au 1^{er} mouvement, soit parce qu'ils ont changé de dénomination, soit parce qu'aucun candidat n'avait été retenu lors du 1^{er} mouvement. Ces postes arrivent au compte-gouttes sans qu'une large publicité ne soit faite. Pire encore le poste de DSDA 78 a été oublié dans le 1^{er} mouvement et toujours oublié dans le 2^{ème} mouvement.

Quant au poste de DSR de Guyane, il est plus que temps que le ministère s'en préoccupe puisqu'il semble que le Rectorat n'en fasse pas une de ses préoccupations principales. La vacance du poste au 1^{er} septembre 2022 était annoncée dans le 1^{er} mouvement. Le Directeur est parti en retraite en décembre 2021, un recrutement à titre provisoire aurait dû être fait. Pourtant, depuis cette date il n'y a plus personne au service régional, pas de directeur ou faisant fonction, pas d'adjoint, pas de secrétaire de droit privé ! Nous ne sommes même pas certains qu'il y aura quelqu'un à la rentrée 2022. Il y a une nécessité absolue à organiser l'UNSS sur ce territoire, ne serait-ce que par respect pour les élèves licenciés-es de Guyane dont il faut se préoccuper. On sait tous ici que ce service dysfonctionne depuis longtemps. On constate d'ailleurs dans le compte de résultats et le document annexe que cela a aussi une incidence financière pour la structure. Il est plus qu'urgent de remédier à cette situation.

Sur les questions budgétaires qui nous occupent ce jour, si nous pouvons mesurer le travail à accomplir pour sécuriser le tout et optimiser l'ensemble, nous avouons notre difficulté à mesurer et à porter une appréciation tant les présentations ont fluctué ces dernières années. L'exercice pour des non spécialistes devient complexe faute de pouvoir complètement opérer des comparaisons et mesurer les fluctuations. Echaudés à plusieurs moments de l'histoire, il n'y a pas de notre côté de confiance absolue ni de méfiance a priori mais nous espérons pouvoir disposer d'éléments qui nous permettront de comprendre et, dans l'avenir, de disposer d'une base stabilisée de présentation qui rendront visibles rapidement les évolutions.

Je ne peux terminer cette déclaration sans saluer très positivement la rédaction du protocole de reprise du sport scolaire de février maintes fois demandée et qui a permis une véritable reprise des activités. Merci donc à la DN UNSS pour le travail accompli. Là où les rencontres, parfois même les

entraînements au sein des AS, avaient été arrêtées ou très limitées, elles ont repris avec une grande ampleur, une ampleur presque inattendue et c'est très positif. Les services en territoire sont débordés, les calendriers des mercredis sont plus que remplis. De nombreux championnats de France ont été maintenus et des rencontres promotionnelles se multiplient dans toutes les activités, particulièrement dans les sports collectifs qui étaient une attente forte des élèves. Nous mesurons toute l'énergie déployée et nous remercions les cadres, les coordonnatrices et coordonnateurs de district, nos collègues et chefs d'établissements pour leur engagement et cette détermination. Les sourires s'affichent de nouveau sur les visages de nos élèves et de nos collègues. C'est de bon augure pour la rentrée prochaine.

Encore merci à toutes et tous.

Réponse du ministère à propos du quinquennat Macron : énoncé de la liste des points positifs pour l'EPS : 30mn d'activité physique par jour ; enseignement de spécialité EPS ; Bac pro métiers du sport ; aisance aquatique ; savoir rouler....

En l'absence de réponse sur le mouvement des cadres, le SNEP-FSU a adressé une demande d'audience à la DGRH à la suite du CA. Nous attendons une date.

Pour compléter cet article retrouvez les éléments à retenir du CA sur [notre site](#) (points budgétaires).